

Conseil de l'UFR

Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines

Séance du 25 mai 2023

Compte rendu n° 17

Secrétaire de séance : Karine-Sophie REGNIER

Etaient présents à l'ouverture de la séance :

COLLÈGE A
M. Jean-Pierre BRACCO
M. Arnaud BROTONS
Mme Emmanuèle CAIRE
M. Lionel DANY
Mme Anna GUILLO
Mme Sophie HERMENT
M. Guy LE THIEC (procuration à Mme Valérie ANDRE)
Mme Linda PILLIÈRE
M. Raffaele RUGGIERO
M. Tristan VIGLIANO
COLLÈGE B
Mme Valérie ANDRÉ
Mme Malika ASSAM
Mme Virginie CULOMA-SAUVA
Mme Alice FABRE
M. Médéric GASQUET-CYRUS (procuration à Mme Sophie NEZRI-DUFOUR)
M. Guy LAMBERT (procuration à Mme Sophie NEZRI-DUFOUR)
Mme Sophie NEZRI-DUFOUR
M. Mohamed OUERFELLI
M. Fabrice PELLERIN (procuration à Mme Valérie ANDRE)
COLLEGE IATSS
M. Samba DIOP
M. Guillaume GRÉGOIRE
Mme Christine JOLLOIS (procuration à Mme Sandra LUDWIG)
Mme Sandra LUDWIG
Mme Marie Christiane MIRTILLO (procuration à Mme Sophie HERMENT)
Mme Carole VITALI
COLLÈGE USAGERS
PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES
INVITES
Mme Valérie DEBUICHE
M. Sebastian HUSCH
Mme Emmanuelle LE BARBENCHON
M. Alexis NUSELOVICI
M. Jean-Philippe POTIER

25 membres présents ou représentés : le quorum de 20 est atteint.

M. Dany, Doyen de l'UFR ALLSH, ouvre la séance à 10h15.

Ordre du jour :

1. Approbation Compte-rendu du CUFR du 04/05/2023 (Délibération)
2. Informations générales (Information)
3. Tarification SFAD (Délibération)
4. Enseignements hors maquette (Délibération)
5. Fiches projets RI (Délibération)
6. BIP (Délibération)
7. DPI (Délibération, sous réserve)
8. Règlements intérieurs unités et structure de la Maison de la Recherche (Délibération)
9. Campagne additionnelle ATER ressources propres (Délibération, sous réserve)
10. Calendriers dérogoatoires (Délibération)

M. Hüsich revient tout d'abord sur la demande de modification du compte-rendu du 15 décembre 2022.

Version initiale (page 4) :

Version modifiée : **Mme Debuiche** précise que ces formations n'ont pas trouvé leur public et qu'elle n'a pas rencontré d'opposition à leur projet de fermeture lorsque cette question a été abordée.

Vote pour la proposition de modification : pour à l'unanimité (22 votants)

1. Approbation Compte-rendu du CUFR du 04/05/2023 (Délibération)

Point présenté par Sebastian Hüsich.

Demandes de modifications de la part de M. Le Thiec et de Mme André.

Vote pour l'approbation du compte-rendu du 04/05/2023 : pour à l'unanimité (24 votants)

Mme André souhaite revenir sur les évaluations des manifestations scientifiques présentées lors du précédent Conseil. Deux projets n'ont pas été financés pour des raisons qui lui paraissent contestables. L'un d'entre eux a été rejeté par le Comité de la Recherche parce qu'il visait à terme à répondre à un appel ERC avec un partenaire britannique. Or, il suffit de consulter le site de l'ERC pour constater que de nombreux projets impliquant des universités britanniques sont bel et bien financés actuellement. De plus, elle s'interroge sur la logique qui consiste à se substituer à l'ERC pour disqualifier un projet de recherche porté par un enseignant-chercheur de notre UFR. Dans l'autre cas, il s'agit d'un projet de manifestation scientifique qui implique une collaboration scientifique au sein de CIVIS, or nous savons que CIVIS ne soutient pas (encore) financièrement les manifestations scientifiques. Dans les deux cas, elle déplore la disqualification de projets qui s'inscrivent parfaitement dans la politique scientifique d'AMU.

M. Potier explique qu'il a pris attache auprès du représentant d'AMU à Bruxelles qui a indiqué que les négociations avec le Royaume Uni sont actuellement au point mort.

M. Nuselovici explique que le non classement de ce projet est avant tout une logique d'enveloppe budgétaire contrainte.

Mme André et M. Vigliano insistent sur le fait qu'ils ne se satisfont pas de cette explication.

2. Informations générales (Information)

- **Mme Le Barbenchon** fait le bilan des contrats étudiants (tuteurs), destinés à intervenir principalement auprès des étudiants de L1. (page 7 de la présentation power point)
En page 8 de la présentation power point, elle présente l'expérimentation qui a été menée pour ces contrats en 2022/2023 ainsi que le constat de cette expérimentation.
Elle explique que cette expérimentation va être reconduite en 2023/2024 avec des aménagements (page 9 de la présentation Power point).
Elle présente le calendrier prévisionnel de cette nouvelle campagne (page 10 de la présentation power point) qui a déjà été communiqué aux responsables de mention.

Mme Herment demande en quoi consiste le tutorat administratif. **M. Potier** explique qu'il s'agit essentiellement de missions d'accueil, comme c'est le cas au sein de la scolarité.

Mme Ludwig reconnaît qu'il s'agit d'une bonne initiative mais insiste sur le fait que ces étudiants ne peuvent en aucun cas pallier un manque de personnel administratif.

Mme Guillo trouve ces emplois essentiels mais les tâches administratives n'attirent pas.

M. Dany explique que cette expérimentation a pour but principal de permettre aux étudiants d'avoir un revenu mensuel. Pour les charges administratives, il faut expliquer aux étudiants que cela leur permet de développer de nouvelles compétences.

M. Vitali tient à préciser qu'il s'agit d'un très bon projet mais difficile à gérer pour les personnels administratifs impliqués.

- **Mme Le Barbenchon** présente les 2 projets en apprentissage qui viennent d'être acceptés par le CFA. Cela permettra d'engendrer de nouvelles recettes pour l'UFR. (page 12 de la présentation Power Point)
- **M. Nuselovici** présente un point sur les Instituts. Il est envisagé la création d'un institut qui permettrait de rassembler diverses forces au sein de l'UFR autour d'une thématique commune. Des contacts ont été pris avec la FDSP.

M. Vigliano se félicite de ce projet qui est très attendu par les directeurs d'unités.

Mme André souhaite savoir si le comité de la recherche est associé à ce projet. **M. Nuselovici** le confirme.

M. Bracco espère lui aussi que ce projet va aboutir et attend de pouvoir travailler en collaboration de cet institut dans le cadre de sa charge de vice-président délégué Sciences et Société.

Mme Guillo souhaite savoir si les enseignants-chercheurs de l'UFR Droit sont intéressés par ce projet. **M. Nuselovici** précise qu'il est en contact avec son homologue.

M. Vigliano souhaite savoir comment les unités peuvent se positionner sur ce projet. **M. Dany** précise que dans le cadre des Instituts, les enseignants-chercheurs peuvent manifester leur intérêt à titre personnel.

- **M. Potier** présente les bilans de Parcoursup, de Mon Master et de Etudes en France. (de la page 15 à la page 17 de la présentation power point)

M. Vigliano souhaite connaître la raison de la baisse de 8% des candidatures en L1. **Mme Debuiche** explique qu'il s'agit juste d'une baisse démographique qui va d'ailleurs perdurer.

M. Ouerfelli insiste que le fait que les baisses de candidatures n'impliquent pas forcément une baisse du nombre d'étudiants.

- Suite à une demande de précision formulée lors du dernier CUFR, **M. Dany** présente les nombres d'inscrits en LAS pour cette année université (page 19 de la présentation Power Point).

- Points additionnels demandés par la liste Convergences

- 1- Demande de présentation de nouveau Label international qui a demandé une modification de l'offre de formation votée lors du CUFR du 04 mai. **Mmes Debuiche** et **Pillière** détaillent ce nouveau dispositif qui remplace l'ancien.
- 2- Demande d'explications complémentaires sur la méthodologie utilisée pour l'utilisation de l'enveloppe HCC, attribuée par AMU. **Mme Le Barbenchon** revient sur la méthodologie utilisée (de la page 49 à la page 51 de la présentation power point du CFUR du 4 mai 2023).

M. Ouerfelli s'inquiète de cette nouvelle distribution par diplôme et non plus par département, qui d'après lui provoque une forte baisse de l'enveloppe allouée.

Mme André pense que ce changement va impliquer que les décisions vont être prises par la Direction de l'UFR et non plus par les départements. **M. Dany** précise que les décisions vont être prises au niveau des mentions, qui vont devoir discuter autour de leur projet commun et définir les ressources nécessaires pour mettre en place leur projet pédagogique.

M. Ruggiero trouve que le fait que les décisions soient désormais prises au niveau des mentions, va permettre de remettre les étudiants au cœur du dispositif. Il demande, afin de limiter les demandes d'arbitrage auprès de la Direction de l'UFR, qu'une note explicative soit préparée pour aider et harmoniser les pratiques au sein des différentes mentions. **Mme Le Barbenchon** s'inquiète que cette note soit vue comme un cadre contraignant.

M. Brotons souhaiterait connaître les clés de répartition utilisées. Il précise également que les licences LLCER devront faire des propositions par blocs de langues et non par mentions. **M. Dany** précise que pour l'instant le travail va se faire autour du cadrage et que des ajustements seront faits au fur et à mesure.

M. Vigliano trouve que la Direction actuelle de l'UFR communique beaucoup d'informations sauf sur l'état des négociations avec la Direction d'AMU. Un point d'information permettrait de démontrer que l'UFR n'applique pas simplement les demandes d'AMU mais que des négociations sont faites.

Mme Assam souhaite savoir ce que deviennent les Options à Choix Pluridisciplinaire (OCP). **Mme Debuiche** explique que les OCP disparaissent car ce système, même s'il permettait aux étudiants de choisir des options dans toutes les mentions, n'a pas fonctionné. De plus, dans la nouvelle maquette, les anciennes OCP sont comprises dans les enveloppes données.

- **M. Ouerfelli** demande si le conseil d'UFR a été saisi concernant les enseignements à distance qui sont indiqués dans la lettre de cadrage, en dehors de l'offre du SFAD. Le cours évoqué concerne la formation PIX, proposé par le CILSH qui est déjà dans l'offre de formation actuelle et déjà dispensé à distance.

M. Brotons demande si dans la nouvelle offre de formation, il pourra y avoir des cours en distanciel dans le cadre du label Hybride AMU.

Mme André souhaite savoir si les BIP entrent dans le cadre du Label'Hybrid AMU. **Mme Debuiche** précise que les BIP ne sont pas concernés par ce label. Leur cadrage étant déjà assez contraignant, y ajouter le cadrage du Label'Hybrid AMU, serait difficilement soutenable pour les porteurs de projets.

3. Tarification SFAD (Délibération)

Point présenté par Emmanuelle Le Barbenchon.

Evolution de la tarification qui n'avait pas été revue depuis 2014 (page 26 de la présentation Power Point).

Mme Caire s'inquiète que les étudiants inscrits en présentiel, n'aient pas la possibilité de s'inscrire à une ou quelques UE.

Mme Debuiche précise que l'offre de formation du SFAD n'est pas le parfait reflet de l'offre de formation en présentiel. De plus, dans le cas où des groupes sont complets, il paraît inadmissible de faire payer à des étudiants l'inscription au SFAD, pour suivre un cours que l'université n'a pas la capacité de leur dispenser.

Mme Caire trouve que les étudiants qui travaillent sont doublement pénalisés, parce qu'ils ne peuvent pas assister à tous les cours en présentiel et non plus la possibilité de bénéficier de l'offre de formation du SFAD.

M. Dany prend bonne note de la nécessité de revoir l'offre du SFAD.

Vote de la tarification SFAD : pour à l'unanimité (24 votants).

4. Enseignements hors maquette (Délibération)

Point présenté par Valérie Debuiche.

Page 28 de la présentation Power Point.

Le travail a été fait à partir des services utilisés pour ces enseignements « hors maquette » lors de l'année universitaire 2021/22.

Vote pour les enseignements hors maquettes : pour à l'unanimité (24 votants)

5. Fiches projets RI (Délibération)

Point présenté par Linda Pillière.

De la page 33 à la page 43 de la présentation Power Point.

- Fiches projet RI :

Renouvellements :

- Xi'an International Studies University, Chine
- Wenzao Ursuline University of Languages, Taiwan
- Universität Duisburg-Essen, Allemagne

Nouveaux accords :

- Dankook University, Corée du Sud
- Hongik University, Corée du Sud
- Seokyeong University, Corée du Sud
- Chiang Mai University, Thaïlande

- Fiches Erasmus+
Renouvellement : EUROSUD
Nouveau projet : POLYCINIS

Vote des fiches projets RI : pour à l'unanimité (24 votants)

6. BIP (Délibération)

Point reporté.

7. DPI (Délibération, sous réserve)

Point reporté.

8. Règlements intérieurs unités et structure de la Maison de Recherche (Délibération)

Point présenté par Alexis Nuselovici.

Sont soumis aux votes des membres du CUFR :

- le nouveau règlement intérieur de la Structure Fédérative de Recherche (SFR) en raison de la transformation de la fédération CRISIS ;
- des modifications des règlements intérieurs des unités LPCPP et PSYCLÉ.

Vote pour le règlement intérieur du LPCPP : 22 pour et 1 abstention (23 votants)

Vote pour le règlement intérieur du PSYCLÉ : pour à l'unanimité (23 votants)

Vote pour le règlement intérieur de la SFR : 20 pour et 3 contre (23 votants)

9. Campagne additionnelle ATER ressources propres (Délibération)

Point présenté par Lionel Dany.

Page 46 de la présentation power point.

M. Ouerfelli s'interroge sur la décision des différents calendriers, avec la fin de la campagne de recrutements d'ATER alors que les votes des CRCT et des délégations sont en cours.

Vote pour les recrutements sur de la masse salariale libérée : pour à l'unanimité (23 votants)

10. Calendriers dérogatoires (Délibération)

Point présenté par Lionel Dany.

Calendriers votés lors du comité des études du 22 mai, pour à l'unanimité.

Vote pour les calendriers dérogatoires : pour à l'unanimité (23 votants).

M. Dany lève la séance à 13h30.

La présentation Power Point projetée en séance est annexée au présent compte-rendu.